

Beau et doux
Vallée d'Ottawa et région de
Montréal —
Beau et doux.

Beau et doux
Région de Québec et Golle —
Se remettant au beau; comparai-
vement doux.

Canadienne

QUATRIÈME ANNÉE—N° 67

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 6 MARS 1903

LE NUMERO, UN CENTIN

Quand M. Parent se Fâche

Dans un article publié dans l'«*Evénement*», M. Pelletier décrit la scène qui s'est déroulée mercredi à l'Assemblée législative

L'INCIDENT DU TRANS-CANADA

(Spécial.) Québec, 5.
A propos du fameux incident qui s'est produit hier après-midi, à l'Assemblée législative, l'hon. M. Pelletier publie aujourd'hui dans l'«*Evénement*» l'article suivant sous le titre: «*Jolie posture*».

Notre excellent premier ministre s'est fâché hier.

Et quand M. Parent se fâche il descend au bas de l'échelle d'où il est parti.

Tas menti!

Voilà le langage tenu, hier, par le premier ministre, sur le parquet de l'Assemblée législative de la province de Québec — la seule province de la Confédération où la majorité est canadienne-française.

Venez-vous un homme, polissez le sans cesse et le repolissez: la caque sent toujours le harangue.

L'orateur a promptement rappelé le premier ministre à l'ordre. Sa fureur a redoublé et il a répété son injure. La colère l'aveuglait. L'orateur dit alors cette simple phrase: «*Ceux qui ne respectent pas la décision de l'orateur, trouveront dans leur conduite elle-même leur meilleure condamnation*».

Ce n'est pas banal ce spectacle d'un premier ministre dans une telle posture.

Mais l'on a hâte de savoir pourquoi M. Parent s'est fâché.

Il a été amené à faire, un peu malgré lui, une déclaration sur le Trans-Canada — il s'en est aperçu un peu tard, et il a crié comme si on lui avait arraché une dent.

L'hon. M. Flynn a invité le premier ministre à parler, à nous dire la politique du gouvernement sur cet important sujet.

M. Parent a répondu qu'il ne savait pas, qu'il attendait l'opinion du Cardinal Richelieu — pardon — de l'abbé Thivierge.

Alors je me suis dit: il nous ennuie à la fin avec son abbé Thivierge; si je le piquais un peu... essayons pour voir.

Je lui parle de l'importante réunion au Bureau de Commerce, de la délégation qui l'a rencontré à ce sujet, de son ami Tanguay, président de la délégation. Mon homme commence à se tremousser; je vois qu'il va se fâcher, et s'il se fâche, il va nous dire quelque chose.

C'est malheureux de faire fâcher les gens en temps de carême, mais, voyez-vous, c'est pour le bien public.

Enfin, le voilà qui pâlit et rougit: «*Deus, Ecce Deus!*»

Laissez-moi donc tranquille avec votre Trans-Canada! Depuis combien de temps sont-ils incorporés et qu'ont-ils fait?

— Ne nous fâchons pas, monsieur le Premier, voulez-vous?

Ce dernier mot a un effet magique: leur demande est ridicule, dit-il, si je leur accordais ce qu'ils veulent, ils pourraient bâtir tout le chemin depuis Québec jusqu'à Port Simpson exclusivement aux dépens de la province.

Crac! le premier ministre avait parlé avant que M. Thivierge ne se soit prononcé.

J'ai eu le malheur de le lui faire remarquer. J'admets que ce n'était pas généreux de ma part.

Mais enfin si tous ces gens-là sont aujourd'hui pour le Grand-Tronc il était temps de le savoir.

Et les voilà sortis de sous la soutane de M. Thivierge.

LOUIS P. PELLETIER.

LES PERSPECTIVES DE LA LUTTE DANS L'ONTARIO-NORD

Rapport détaillé de la mise en nomination de l'hon. M. G.-E. Foster et de l'accueil fait à M. R.-L. Borden par les conservateurs de Bracebridge

La politique conservatrice a été exposée d'une façon magistrale par le leader de l'opposition aux Communes. — Belle appréciation du rôle de l'hon. M. Foster au sein de notre parlement.

Bracebridge, Ont., 5.—La salle de l'hôtel de ville était remplie jusqu'aux portes, hier soir de citoyens de Bracebridge et du township de MacAulay, qui étaient venus assister le chef du parti conservateur. M. Borden était très dispos et lorsqu'il s'est avancé pour répondre à une adresse de bienvenue de l'association conservatrice de Bracebridge, il a été salué par des applaudissements prolongés.

M. Borden a d'abord remercié l'auditoire de la cordiale réception qu'on lui faisait et a payé un chaleureux tribut à la mémoire de feu Angus MacLeod, puis il a dit quelques mots de M. Foster. Il a dit qu'il espérait que M. Foster pouvait prendre part à la lutte à présent, ses partisans devaient redoubler d'efforts pour assurer son élection au parlement. Quant au cri absurde contre le candidat conservateur à qui on reproche d'être né au Nouveau-Brunswick M. Borden a ridiculisé ces petits moyens, si insignifiants, vu surtout que M. Foster a résidé dix-sept ans dans la province d'Ontario. Il a dit qu'il espérait que M. Foster n'avait pas dit que le parti conservateur ne désirait pas réélire l'élection de M. Foster.

Aucune section du parti conservateur n'a eu le saché, commissionné sir William Mulock, ni aucun autre comme lui, de parler au nom de l'opposition sur ce sujet ni aucun autre sujet (applaudissements). Il n'y a pas un conservateur dans la Chambre d'aujourd'hui qui ne désire voir M. Foster au parlement, et personne ne le désire plus que moi, et c'est ce qui fait que je suis ici pour aider à son élection» (applaudissements).

M. Borden a fait un chaleureux éloge de M. Foster, qui, dit-il, est un grand homme de bien, un grand homme d'affaires, un grand homme d'Etat, un grand homme de bien.

Après sa visite, le comte Pecci a dit: «*Le Souverain Pontife ne souffre d'aucune maladie spécifique, mais il sera difficile d'obtenir qu'il reste tranquille*».

La meilleure preuve que Léon XIII n'est point plus mal, c'est qu'aujourd'hui il a pris un beefsteak de fort belle taille».

Les PEINTURES à PLANCHER "ISLAND CITY"



Sèchent en Huit Heures
P. D. DOOS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montreal.

Articles de Ménage une Spécialité

Balayuses de Tapis - Bissell.
Prix depuis \$2.50.

Ustensiles de Cuisine en acier émaillé.
Prix depuis 25 cts.

Toules Français, pour Gâteaux, etc.
Prix depuis 50 cts.

Tordeurs, Moulins à Laver, Cuvettes, Seaux, Eponges, Escabeaux, etc.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

L.-J.-A. SURVEYER,
PRES DE LA RUE CRAIG, 6 rue St-Laurent.

VOULEZ-VOUS GAGNER CENT DOLLARS ?

Vous qui avez l'habitude de fumer un cigare à 10c, essayez donc le délicieux cigare de l'Union, le

à 5c.

Nous garantissons qu'il vous donnera autant de satisfaction que n'importe quelle marque à 10c, et si vous fumez beaucoup, vous aurez avant peu économisé une centaine de milliers sur ce que vous dépensez pour vos cigares. En vente partout et chez les restaurateurs suivants:

L. O'Farrell, 551 rue Notre-Dame, Maisonnette, Restaurant Durand, 3204 rue Notre-Dame, St-Camille, Boileau, 1625 rue St-Jacques, St-Henri, Coderre & Richer, 539 rue Craig, et Oscar Dugas, 639 rue Ste-Catherine.

Manufacturé par ARMAND LARUE, MONTREAL.

A LA VOIRIE

Plus de 50 soumissions ont été faites, pour l'approvisionnement des matériaux et autres articles dont la commission a besoin pour l'année courante

Ce que contiennent certaines expropriations isolées qu'il serait urgent de faire

A en juger par le nombre de réponses qu'elle a reçues à sa demande de soumissions, la Commission de la Voirie aura que l'embaras du choix pour se munir de tout ce qu'il lui faut l'année prochaine.

La publication de tous les noms des soumissionnaires, des articles et des prix nécessiterait toute une page de «*Journal*».

Il a fallu deux grosses heures de la séance d'hier pour faire le décompte complet.

On se fera une idée de l'importance de travail quand on saura que pour les huites il y avait 30 soumissionnaires, pour divers matériaux, 8, pour la fonte, 2, pour les briques, 2, pour les pavés en pierre, 2, pour les fiches, 8, pour la ferronnerie, 3, pour la pose des pierres à trottoir, bordures et dalles, 3, pour le charbon, 2, pour les tuyaux de bois, 3, pour la pierre à trottoir, bordures et dalles, 8, pour les peintures et les huiles, 2, soit en tout 50 soumissionnaires.

L'étude particulière de ces soumissions tend le but de faire un choix à été confiée à une sous-commission composée de MM. les échevins Valières, Gallery et N. Lapointe qui seront aidés de l'ingénieur de la Ville, M. Barlow.

L'ingénieur de la Ville, chargé par la commission de la charte de s'enquérir de ce que coûteraient certaines expropriations isolées, et d'indiquer de recient entre les propriétaires, fait le rapport qui suit:

L'ouverture de la rue Napoléon de la rue Mentana à la rue Saint-Hubert, coûtera \$20,364, à répartir entre tous les propriétaires de la rue Napoléon.

L'élargissement de la rue Robin, entre les rues Visitation et Amherst coûtera \$12,318, à répartir entre les propriétaires de la rue Robin.

L'élargissement de la rue Amherst entre les rues Craig et Saint-

LA SANTE DU PAPE

Rome, 5.—Le docteur Lapponi a visité le Pape ce matin et il n'a rien trouvé de spécial mal dans son état. Il n'a pu constater aucun symptôme de maladie spéciale. Le médecin a défendu à qui que ce soit de voir le Souverain Pontife, à l'exception du neveu de ce dernier, le comte Camillo Pecci, qui entrain dans la chambre du Pape comme le docteur Lapponi, en sortait.

LE SYNDICAT MORGAN

Il menace d'absorber la ligne Beaver contrôlée par le Pacifique Canadien et de ruiner le commerce anglais par l'élévation des taux de transport

On se demande quel sera le résultat final de ses manœuvres

Londres, 5.—L'interruption de l'émigration continentale au Canada est un triomphe pour le syndicat continental de navigation et le «*trust*» Morgan. Le syndicat continental a décidé d'augmenter les prix de passage parce que la ligne Beaver a toujours transporté cette émigration au Canada.

Cette concurrence est maintenant finie, et on craint que le Pacifique Canadien ne devienne membre du syndicat continental et de celui de Morgan. On croit que l'arrivée de sir Thomas Shaughnessy réglera cette question. Le syndicat Morgan a déjà tellement élevé ses prix de Londres en Amérique que les expéditeurs envoient leurs marchandises par chemin de fer à Liverpool et de là par vaisseaux en Amérique, de sorte que le commerce du port de Londres diminue. Les agents sur le continent télégraphient aux bureaux d'émigration ici que leurs affaires sont ruinées, à moins que les compagnies de navigation ne changent de tactique.

Nos Ressources Minières

Ottawa, 5.—D'après le rapport que vient de compiler le bureau géologique du Dominion, la valeur du minerai extrait au Canada en 1902 est comme suit: Cuivre, \$4,553,695; or, \$20,741,245; minerai de fer (exporté) \$1,065,019; fer en saumons de minerai canadien, \$1,043,001; plomb, \$835,870; nickel, \$5,025,903; argent, \$2,280,957; zinc, \$8,068,163 pour les produits métalliques, \$35,653,768. Total pour les produits non métalliques, \$29,016,964, dont on compte \$15,538,614 pour le charbon. Non rapporté, estimé à \$300,000. Grand total pour 1902, \$64,970,732.

Le Budget de l'Armée anglaise

Londres, 5.—Le budget de l'armée anglaise pour 1903-04, publié ce soir, place les dépenses totales à \$171,225,000 et pourvoit à 235,761 soldats à part les troupes dans l'Inde. Il y a \$200,000 pour dépenses spéciales dans le sud de l'Afrique.

Entre Deux Wagons

Un serre frein du nom de Brousseau se fait broyer une jambe à Outremont, hier

Un serre-frein du nom de Joseph Brousseau, âgé de 39 ans, qui demeure au No 83 rue Moreau, a été victime d'un accident hier après-midi sur la voie du Grand-Tronc à Outremont. Le malheureux est tombé entre deux chars et s'est fait broyer une jambe. Il a été transporté à l'hôpital Général où il a reçu les soins nécessaires.

PAS DE GREVE CHEZ LES PEINTRES

M. F. Gravel n'est nullement président de l'Union des peintres; mais bien président du Conseil des Métiers et du Travail, et il nous prie d'opposer un démenti formel à la nouvelle parue hier soir dans un journal laissant entendre qu'une grève chez les peintres allait bientôt éclater. M. Gravel ne voit rien de l'autorisation du bureau central de l'Union internationale de signifier un ultimatum demandant une augmentation de salaire. Si jamais, nous a-t-il dit, cette demande est faite aux patrons elle sera faite d'une façon plus amicale.

LA MILICE DU CANADA

Le colonel Kitson, au cours d'un discours prononcé en Angleterre, dit que le manque d'organisation de nos troupes laisse nos frontières à la merci d'un coup de main tenté du côté des Etats-Unis.

Ce qu'il faudrait faire pour assurer la défense de nos lignes

New-York, 5.—Une dépêche particulière de Londres à l'«*Evening Post*» de New-York, dit: Le colonel Kitson, attaché militaire anglais à Washington et actuellement commandant du collège militaire de Sandhurst, dans un discours qu'il a fait au Canada Club hier soir, lord Strathcona occupant le fauteuil a dit: «*Heureusement, à l'heure qu'il est, la probabilité d'une guerre avec les Etats-Unis est plus éloignée que jamais, mais je vous assure que les Canadiens entreraient en campagne avec les plus grands avantages stratégiques possibles. Vous seriez bien heureux en Haut-Canada si vous avez des munitions, l'armée régulière des Etats-Unis placée sur la frontière serait prête à briser vos lignes de communications, qui sont le long de la frontière. Votre seul arsenal est à Québec, au bout de la ligne. Sans une meilleure organisation et sans un arsenal à l'intérieur, vous ne seriez jamais protégés contre les incursions*».

Le colonel a demandé aux Canadiens d'appuyer lord Dundonald, qui est maintenant commandant de la milice d'Ontario, dans les efforts qu'il fait pour organiser. Il ajoute que les militaires du Canada sont des oraves entre les braves, mais que l'organisation leur fait tristement défaut. La position des chemins de fer près de la frontière est du reste, une cause de faiblesse pour eux et un désavantage au point de vue stratégique.

Lord Strathcona dit que les Canadiens étaient prêts à défendre leurs chemins de fer et leurs foyers au risque de leur vie et qu'un autre arsenal est en voie de construction à Ottawa.

Le colonel Kitson a été commandant du collège militaire de Kingston, au Canada.

Trois hôteliers ont été condamnés hier, en Cour de Police, à \$30 d'amende et aux frais ou à trois mois de prison, pour avoir vendu de la boisson le dimanche.

Les Amendements à la Charte

Toute la séance d'hier a été employée à étudier les expropriations particulières qu'il y a à faire un peu partout

Toute la séance de la Commission de la charte est passée, hier après-midi à l'examen des rapports de la voirie sur les expropriations isolées à faire un peu partout en ville.

M. l'échevin Laporte fait observer que, dans l'espèce, il s'agit d'expropriations de terrain pour élargir la ville devant imposer à des propriétaires récalcitrants qui refusent de démolir des maisons qui, projetant sur la rue, masquent les propriétés voisines en leur causant ainsi des préjudices. M. l'échevin Valières dit qu'à la voirie il n'a consenti à approuver les rapports maintenant soumis à la commission de la charte qu'à la condition que les expropriations isolées soient soldées par les propriétaires, de rues ou s'écouleront ces amendements.

La commission adopte alors quelques-uns des rapports les moins importants.

Mais le mode de répartition du coût de l'expropriation de certaine propriété, rue Sainte-Catherine Ouest, soulevé de protestations. D'abord parce qu'on trouve injuste de faire retomber sur les quelques propriétaires qui s'échelonnent de la rue Guy à la rue Saint-Mathieu le total de l'expropriation, soit \$3,800 et on demande d'appeler à contribution les propriétaires de toute la rue Sainte-Catherine.

A cela MM. les échevins Chausse, Bumbray, Couture et Ricard protestent vigoureusement disant que lorsqu'il s'agit de ces expropriations dans la partie est de la rue, seule cette partie depuis la rue Bleury, a été amendée à payer, que la partie ouest s'arrange avec ses propres expropriations.

De son côté M. l'échevin Robillard ne montre pas moins d'énergie à déclarer qu'il est injuste de faire payer aux propriétaires de la rue Amherst, à partir de la rue Craig à la rue Sainte-Catherine les \$3,800.82 qui coûtera l'élargissement de la rue Amherst. Cette rue est devenue aujourd'hui un des grands artères de la ville et elle devrait être traitée sur le même pied que les rues Saint-Laurent, Notre-Dame et Saint-Antoine d'autant plus que le passage des tramways à fait déprécier la propriété sur ce par-

M. LE CHANOINE ROY EN DEUIL

M. le chanoine Roy, de l'Archidiocèse, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de Mme Roy, sa mère.

Mme Roy est décédée hier matin à Saint-Blaise, au milieu de sa famille.

Nous nous associons de tout cœur au deuil de la famille Roy et nous prions M. le chanoine Roy, ainsi que sa famille de vouloir bien accepter l'expression de notre sincère sympathie.

PERSONNEL

Dr G. H. DESJARDINS, Oculiste a laissé définitivement l'Institut Ophthalmique et transporté son bureau au No 500 RUE SAINT-DENIS, près du Carré Saint-Louis.

Heures de consultation: 10 à 12 a. m., et 2 à 5 p. m. Téléphone Bell Est 1840. 497-100.

JOHN MURPHY & CIE

Occasions Splendides pour la fin de la Semaine!

Lisez les Prix, voyez les Marchandises, et le résultat sera tel que vous achèterez rapidement!

Imperméables, longueurs 3-4, des formes aux plus élégantes... \$4.20 \$5.75

Notre stock de Gants

Si vous en achetez chez nous, ils sont parfaits.

Offres spéciales pour Aujourd'hui et Demain.

Gants de chevreau, 2 agrafes, cousus et piqués, aussi un lot de gants de Soûde, 2 agrafes dans toutes les principales couleurs...

Merceries pour Hommes

Imperméables d'hommes, \$7.50 et \$8.00. Pour Cravenette pour hommes, \$10.00. Pour Cravenette pour hommes, de couleur gris ou bleu et blanc, style au printemps de 1935. Valeur \$13.50. Pour Cravenette pour hommes, de couleur gris ou bleu et blanc, style au printemps de 1935. Valeur \$13.50.

JOHN MURPHY & CIE, 2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Melcalfe. CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

Plus de Fils dans nos Rues

L'embellissement de notre ville aussi bien que la sécurité du public, réclament impérieusement cette amélioration

Un comité de citoyens devrait prendre l'initiative et adopter un plan qui serait soumis aux autorités civiles

La tempête de vent et de pluie que nous avons eue samedi dernier a remis sur le tapis la question des rues détreuillées pour le passage des fils. Dans certaines rues et certains lieux d'atterrissage, les lumières se sont éteintes tout à coup parce que les fils ont été brisés par la violence du vent, et rien de tel ne serait arrivé si ces fils métalliques avaient tranquillement reposé sous terre.

On parle maintenant de l'organisation d'un comité de citoyens qui s'occuperait d'éveiller l'opinion publique sur cette question importante de même que sur l'embellissement de nos rues.

LE LOUP DES INVALIDES

Le calembour sculptural de Louvois pour attacher son nom au majestueux édifice louisquatorzien

Un couplet de Béranger sur le maréchal Poniatowski

Dernièrement, en compulsant à la Bibliothèque nationale des journaux du Directoire, je relevai dans une de ces feuilles (la clef) un article qui était adressé à un "citoyen rédacteur" et signé "Un entrepreneur de maçonnerie".

Louvois, disait-il, avait sollicité de Louis XIV l'autorisation de faire figurer ses armes sur une des portes de l'hôtel. Le roi ayant rejeté cette demande, le ministre chercha un moyen d'attacher son nom à ce monument qui avait été construit pendant qu'il était secrétaire d'Etat à la guerre.

Louvois ne possédant pas d'armes parlantes, cette sculpture ne pouvait attirer l'attention de Louis XIV. Il lui fallut donc se contenter de faire sculpter au-dessus d'une des massifs d'une tête de loup aux yeux exorbités (un "loup" qui "voit") entourée de attributs guerriers.

Louvois ne possédant pas d'armes parlantes, cette sculpture ne pouvait attirer l'attention de Louis XIV. Il lui fallut donc se contenter de faire sculpter au-dessus d'une des massifs d'une tête de loup aux yeux exorbités (un "loup" qui "voit") entourée de attributs guerriers.

des braves, le vieil invalide qui me conduisit — un vétérans de Crimée qui a sur la poitrine la croix de chevalier de la Légion d'honneur surmontée de la couronne d'argent, comme on la portait sous le second empire — me dit: "Monsieur, quand j'étais enfant, mon père, qui avait fait partie de la grande levée de 1813, me chantait souvent une chanson de M. Béranger sur le maréchal Poniatowski."

"J'avoue que j'ignorais cette poésie!" Me dit Béranger. J'ai dû consulter un recueil qui vraisemblablement n'avait pas été ouvert depuis longtemps, à en juger par la couche de poussière qui le recouvrait; et j'ai relevé la pièce en question. On la chantait, parait-il, sur l'air des "Trois couleurs."

Il va périr... Non! il lutte, il surmène. Il se rattache aux longs crins du coursier. "Mourir noyé! dit-il, lorsque au rivage j'entends le feu, je vois lueur l'acier! Frères, à moi! Vous vantez ma vaillance, Je vous chéris, mon sang l'a bien prouvé. Ah! qu'il m'en reste à verser, pour l'honneur de la France!"

Pendant que j'examinais ces glorieuses reliques, quatre heures sonnèrent, et aussitôt le roulement de tambour se fit entendre pour annoncer la fermeture des saïles. Je descendis le grand escalier. Trois pupilles, vêtus de la longue capote bleue barrée par le baudrier blanc, marquaient fièrement le pas en tapant sur leur caisse et la foule les distinguait aisément. Ils se suivait gaïement. Je revis, en traversant la cour, le "loup" qui "voit" et je songai à la célèbre lettre de Mme de Sévigné qui annonce à M. de Louvois la mort du hautain ministre de son père. Mon Dieu! nécessairement, en outre, un peu de temps de Louvois, je voudrais bien infliger un échec à Monsieur de Savoie ou au prince d'Orange. Non! non! vous n'aurez pas un seul, un seul moment!"

EN GRECE

Le Château de Villehardouin

A côté des antiquités classiques qui ont fait de la Grèce moderne un immense musée historique et archéologique, voici maintenant que les savants du monde entier vont avoir l'occasion d'étudier toute une série d'autres monuments qui, quoique datant d'une époque plus récente, n'en intéressent pas moins les archéologues et tout particulièrement le monde scientifique français.

Le plus intéressant, à plusieurs points de vue, de ces monuments est sans contredit le château-fort de Villehardouin, sis dans la commune d'Andravida, dans le Péloponnèse. A en croire les premières nouvelles arrivées à Athènes, ce château vient d'être "découvert" à la suite des fouilles pratiquées par les soins de M. Cavvadias, le distingué inspecteur général des antiquités en Grèce, vient de décider que les monuments de la domination française (franque) des pays grecs sont proclamés "monuments nationaux"; c'est-à-dire qu'ils seront désormais conservés et entretenus aux frais de l'Etat.

C'est un chef-d'œuvre d'art d'un style tout à fait spécial. C'est un des plus beaux monuments qui nous restent de cette époque de la domination franque. Il se conserve presque intact. A l'intérieur du château on découvre une petite porte qui mène à une galerie souterraine d'un travail merveilleux. Cette galerie devait communiquer avec un point quelconque à une

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS.

Département de Tailleur

Nous exhibons actuellement un gros assortiment de Chevottes, Serges, "Worsted" et Tweeds, et de Doublures et Garnitures Supérieures pour

Paletots de Printemps, Complots d'Affaires, Redingotes et Habits, Livrees de Cocher, Amazones, Etc.

et nous garantissons la coupe et la fini de chaque vêtement, car nous employons deux tailleurs expérimentés et des ouvriers compétents.

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE. HENRY MORGAN & CIE, - MONTREAL.

distance assez longue du château pour servir de retraite en cas de prise de ce dernier. Toutes les salles du château sont construites avec le même art exquis et la même richesse.

Cette description, qui, malgré son laconisme, n'était pas exempte d'une grande dose d'imagination, piqua la curiosité générale, et plusieurs personnes s'empresèrent de diriger leurs pas vers le château de Villehardouin. Et nous avons ainsi une description exacte et détaillée du monument, sans compter ce qu'événement important, la "découverte" d'un fort datant des premiers siècles de notre ère, fait de la conquête de la Grèce par les Français une "actualité" aussi bien dans les limites du petit royaume qu'au dehors.

C'est à son fils et continuateur de son œuvre, sous son prince et administrateur intelligent que son père, d'après le même Papparrigopoulos, qu'on doit le château d'Andravida. Pendant deux siècles, ce château servit de résidence aux princes français du Péloponnèse. Il était aussi appelé château Clarendon et plus tard Castel Tornera, à cause des monnaies qu'on y trappait, les "tournois" mot que le peuple transforma en "tornera". Durant la domination turque les châteaux de Villehardouin joua un rôle considérable dans les luttes incessantes et séculaires des Grecs contre les Turcs. Lors de la guerre de l'indépendance hellénique, le château a été à plusieurs reprises réduites des habitants. Pachia y établit un siège en règle et qui dura six mois. Le manque de provisions força les assiégés à se rendre. Les murs du château portent encore l'empreinte des boulets autres Minotauri. La mesure prise par le gouvernement hellénique, ce monument "français" figurera parmi les curiosités historiques de la Grèce et fera les délices de touristes et des savants.

Au théâtre: On joue un gros mélodrame Au quatrième acte, le jeune premier doit enlever la Comtesse, dont le rôle est tenu par une femme d'opéra. Le jeune garçon, mince et fluet, étreint le sujet sans pouvoir le soulever. Comme il s'écrit, une voix s'écrie, du haut des galeries: — Eh ben! Faites deux voyages! — Accusé, vous n'avez jamais été condamné. Pardon, mon président, trois fois, déjà, par les médecins!

M. VICTORIEN SARDOU, le grand auteur dramatique, dit du fameux VIN MARIANI

Il est parfait, en vérité. C'est un vin si sain et si agréable. Et qui dissipe l'humour noir. Il est de telle qualité que, lorsqu'on l'a goûté, on voudrait tous les jours se le servir. Longtemps en vente, il a été pour avoir précisée à la boire.

Dans la première semaine d'août, les bruits de mariage entre Pierrik et cette Marie affluèrent davantage leurs langues; mais ils ne déconçurent aucune arme contre elle, et Hervé se déconcerta.

— Elle va, elle vient, elle travaille, qu'on la croirait aussi une fille comme les autres. Et puis, il y a cela, que touton Van semble l'avoir prise en adoption, autant une sainte Vierge lui qui, pourtant, la première fois que nous en avons parlé, c'est il y a deux pas, bien sûr, que c'est la même, n'avait point l'air trop content, rapport à ces corbeaux! Oh bien, que ce ne serait pas la même que nous nous serions trompés, et que, dans ce cas, — Pas la même! s'exclama Lagadec, sardonique. Que si, c'est la même, j'en jurerais ma part de paradis! Sans cela, pourquoi, maintenant qu'elle est à Camaret, qu'on ne voit plus jamais le Danielou aller à cette grotte de la fontaine rouge? J'ai guetté pour m'assurer, tu peux croire.

— Ça, c'est pure vérité qu'il n'y descend plus; je l'ai espéré aussi, sans jamais l'apercevoir.

— Alors, tu vois bien! Patience, patience! Espère encore un peu, et tu verras que tout ça finira mal! J'ai vu toutte bonne opinion de ces manigances faites en cachotteries... On verra! On verra!

Le 17 août, un jeudi, dans la maison contiguë à celle d'Angélique Brézellec, une certaine Françoise Biban, qui vivait seule avec son mari et qui le soignait, celui-ci ayant été indisposé par la violente chaleur du moment, en revenant de Crozon, ou elle avait été chercher des remèdes pour le malade, se sentait subitement prise d'étroitesse de sentiers, et, avant même qu'on pût lui porter secours, mourait aussitôt.

Le médecin, qu'on avait été prévenir en toute hâte, à Crozon, n'arriva que pour constater le décès.

Le vieux Cigare fiable de 5 cts, fait à la main. Egal de n'importe quel Cigare de 10 cts.

Entre un mari et une femme dont le mariage est insupportable, le divorce est la seule issue. Elle (voyant rentrer son mari débraillé et à moitié gris) — Oh! Ferdinand! quelle horreur! Rentrer à deux heures du matin, et dans un état pareil! Je ne trouve pas de mots pour t'exprimer mon indignation. J'en suis sûre de cœur.

A la police correctionnelle: Le Président (à un filou qui vient d'être condamné à trois mois de prison pour avoir volé une baguette-alliance en or dans le magasin d'un bijoutier). — Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense? — Hélas! oui, monsieur le Président, je voulais me fiancer.

Le Bateau-des-Sorcieres

Par G. T.

Son seul bonheur, en dehors des heures de travail, semblait être de se retrouver en tête à tête avec Angélique Brézellec et Pierrik Danielou.

Bientôt, se départissant de sa première réserve, quand l'été vint, que les mois de grosse chaleur arrivèrent, elle se hasarda à sortir en compagnie de sa tante et de Pierrik, pour des promenades sur la montagne, vers les landes incultes étendues entre Lagatay et Penhat. On s'habituaient ainsi à voir les jeunes gens ensemble, à penser que cette camaraderie entre un beau garçon comme le pêcheur et une belle fille comme la friteronne se transformerait, subitait la grande loi puissante de la Nature, et deviendrait l'union définitive par le mariage.

Un jour, devant ses amis, devant sa famille, clignant les yeux d'un air de malice, il murmurait, en indiquant la maison de Lanthe, sur le Beg-ar-Gaoc: — Un beau couple que nous aurons là, quelque jour; vous verrez ça!

Si on faisait l'interrogatoire de ne pas comprendre, de l'embarrasser, il ripostait: — Pierrik et Marine, que le vous dist-

de son oreille à le toucher: — "Las-tu bien regardé, celle qui s'en va là, avec le Pierrik?" Hervé, se grattant la tête, après s'être retourné pour mieux voir, fit: — "J'ai regardé, j'ai regardé, bien sûr! — Oui, tout de même! Mais envoi un peu ton idée que je te dise la mienne!"

— "Le signifiant des paupières avec une moue mystérieuse, semblait flâner dans la direction prise par les jeunes gens.

— "Son interlocuteur, le lâchant, croisa les deux bras sur sa large poitrine, pour s'exclamer: — "Du diable, ce n'est point la fille de la grotte à la fontaine rouge, la fille aux corbeaux, autant dire! — Ah! t'as remarqué, Lagadec, toi aussi!"

Trémor montrait une sorte de sourire satisfait dans les plis de son visage, comme s'il se fit intérieurement applaudi de sa propre perspicacité, et sa chique roulait sous sa langue, hoesant tantôt une joue, tantôt l'autre, pendant qu'il répétait: — "Alors t'as remarqué?"

— "L'autre pensait: — "Il n'y en a pas deux, dans tout le pays, à avoir des yeux et des cheveux comme ça, de couleur qu'on croirait... Et puis j'ai assez vu, tout comme toi, dans la grotte, par le travers de l'anse de Dinan, à je ne sais plus où."

— "Non! non! c'est un peu de ça, que c'est des yeux et des cheveux, rouge de bec et de pattes de corbeaux pour ce qui est de la bouche!... Ça, c'est vrai, approuva le Capiste, se complaisant dans la comparaison qu'il avait déjà faite en présence de son père. — "Je la reconnaîtrai entre mille, — Comme ça, continua l'Illien, le front courbé, comme s'il eût cherché au profond de ses souvenirs, la nièce d'Angélique Brézellec que ce serait? Hum! — Il secoua la tête, en serrant les lèvres, d'une moue incrédule: — "Pour moi, elle n'a jamais eu de nièce! Ce serait donc du côté de son défunt père, en mer! Tu le connais beaucoup toi, Trémor, car il était du Cap, de la pointe du Raz, comme toi, ce tu pourrais savoir."

— "Oh! moi, c'est bien simple! — Jean-Marie Brézellec et moi, nous étions les deux doigts de la main, quoi! Quand l'un disait "Pater", l'autre continuait "noster!" — Comme nièce, pas plus que comme neveu, il ne pouvait avoir rien de rien, puis-que, frères et sœurs, il avait tout perdu avant qu'ils fussent en âge de mariage."

En présence d'une affirmation aussi précise, Yves avait eu un froncement de sourcils très accentué, insinuant: — "Il y aurait encore du Danielou là-dessous, que je n'en serais pas trop surpris."

Ce jour-là, ils s'en étaient tenus à ces propos soupçonneux, se promettant seulement d'observer ce qui allait se passer et de garder le silence, jusqu'au moment où ils croiraient de leur devoir de parler.

— "Dans leur conduite, en plus d'une certaine jalousie vis-à-vis de leur ancien maître, il y avait aussi un peu de crainte superstitieuse, car, pour eux, ce ne devait pas être une fille ordinaire que cette étrange créature, dotée de la beauté même, au lieu de les charmer, les inquiétait."

De temps à autre, ils se questionnaient, revenant toujours à ce sujet favori, qui semblait les passionner par son apparence de mystère et par toutes les suppositions qu'il leur permettait d'émettre.

On pouvait entendre: — "Rien de nouveau, hein, Trémor?" — Et l'autre qui savait bien de quoi son camarade voulait l'entretenir, et ce que sous-entendait cette brève interrogation, levait les épaules et les sourcils du même mouvement, en disant: — "Toujours rien."

— "Rien de nouveau, hein, Trémor?" — Et l'autre qui savait bien de quoi son camarade voulait l'entretenir, et ce que sous-entendait cette brève interrogation, levait les épaules et les sourcils du même mouvement, en disant: — "Toujours rien."

— "Rien de nouveau, hein, Trémor?" — Et l'autre qui savait bien de quoi son camarade voulait l'entretenir, et ce que sous-entendait cette brève interrogation, levait les épaules et les sourcils du même mouvement, en disant: — "Toujours rien."

— "Rien de nouveau, hein, Trémor?" — Et l'autre qui savait bien de quoi son camarade voulait l'entretenir, et ce que sous-entendait cette brève interrogation, levait les épaules et les sourcils du même mouvement, en disant: — "Toujours rien."

— "Rien de nouveau, hein, Trémor?" — Et l'autre qui savait bien de quoi son camarade voulait l'entretenir, et ce que sous-entendait cette brève interrogation, levait les épaules et les sourcils du même mouvement, en disant: — "Toujours rien."

— "Rien de nouveau, hein, Trémor?" — Et l'autre qui savait bien de quoi son camarade voulait l'entretenir, et ce que sous-entendait cette brève interrogation, levait les épaules et les sourcils du même mouvement, en disant: — "Toujours rien."

AMUSEMENTS

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinée samedi. La plus grande et la plus méridionale comédie mondiale par Sam S. Hunter, Nixon et Zimmerman.

"A CHINESE HONEYMOON" 100 ACTEURS. ORCHESTRE AUGMENTE. Actuellement dans Sa Troisième Année à Londres. Prix des places, \$1.50, \$1.00, 50c.

SPECIAL - Toute la Semaine prochaine. Matinée mercredi, vendredi et samedi. Charles Frohman présente la pièce morale du quinquiesième siècle.

"EVERYMAN" par arrangement avec Elizabeth Stage Society, de Londres, et Ben Groot, secrétaire par la troupe. Anglaise Originale et exécutée comme elle a été représentée à l'Université Collège, la plus unique et inspirante qu'on ait jamais vue.

FRANCAIS Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi. Cette semaine Her Marriage Vow. Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi.

The Fatal Wedding. Représentations de la vie de la métropole. UNE PIÈCE pour votre père, pour votre mère, pour votre amour, pour votre jeunesse, pour votre bionde, pour votre enfant.

Théâtre des Nouveautés. Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi. LES FOURCHAMBAULT.

PROCTOR'S. Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi. LES FOURCHAMBAULT.

"INGOMAR" LE BARBADE. Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi.

Théâtre National Français. Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi. HAMLET.

THEATRE ROYAL. Tous les après-midi et soirs. "THE IMPERIAL BURLESQUERS".

THEATRE PALAIS ROYAL. Tous les après-midi et soirs. "LE GRAND MOGOL".

MONUMENT NATIONAL. Matinée: Mercredi, Vendredi et Samedi. TRIOMPHE de la CROIX.

MARDI, LE 10 MARS 1903. Au Monument National. GRANDE FÊTE DE LA MARIAGE NATIONAL.

"Le Paradis et la Peri" 200 Choristes et 50 Musiciens.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure.

SPORT

HOCKEY OTTAWA vs VICTORIA. Le plus grand jour approche pour la semi-finale, plus les deux clubs maintiennent d'ardeur dans les exercices préparatoires.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

UNE BATAILLE NULLE. Halifax, 5.—Dan Little John, champion des Provinces Maritimes, et Wm. Jordan, nègre de Boston, ont fait bataille nulle.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

Le contrat a été signé par Corbett et Delaney. Témoins: Thomas Corbett et Robert Deady.

BASEBALL

LIQUE NATIONALE. New-York, 5.—Chicago, seconde par le maître Felsch, seconde par la lique a investi le président...

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

LIQUE AMERICAIN. L'échelle des parties a été adoptée. La saison commencera le 20 avril.

Le Brouillard

Il a causé de nombreux retards dans le trafic et de graves accidents à New-York, hier.

COLLISIONS SUR TERRE ET SUR MER. New-York, 5.—Le brouillard qui enveloppe la ville...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

Le brouillard et le "Montezuma" de la ligne Hamilton, ont été retardés...

NOS PRIMES

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

Recevez le coupon paraissant en dessous de ce journal...

LES INGENIEURS MI-

LIERS EN CONVENTION. Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

Les travaux se termineront aujourd'hui par l'élection des officiers.

LA DIVISION DU QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE

Bien que la Commission de la Charte ait refusé de préparer un amendement dans ce sens, les citoyens concernés sont décidés de soumettre la question à la Législature.

Une grande assemblée est convoquée dans ce but au marché Saint-Jean-Baptiste pour mardi prochain.

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

On aurait tout d'abord que les amendements...

LA SOCIABILITE

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

Nous trouvons dans le "Journal de Montréal"...

LA MER EN FURIE

NEW-YORK, 5.—Plusieurs steamers sont en mer...

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR La-Cie d'Imprimerie Industrielle PROPRIÉTAIRE MILTON McDONALD, Directeur. J. A. CARUFEL, - Administrateur.

ABONNEMENT: ÉDITION QUOTIDIENNE Montréal (livraison à domicile) \$3.00 par an... ÉDITION HEBDOMADAIRE \$1.00

LE JOURNAL, 75 Rue Saint-Jacques, Montréal MONTREAL, 6 MARS, 1903.

M. GOUIN ET LA COLONISATION

Il est reconnu que les libéraux excellent dans l'art de bâtir à leurs hommes des réputation qui ne reposent sur aucun mérite réel.

L'hon. M. Gouin, ministre de la Colonisation et des Travaux publics, est considéré comme l'un des hommes d'avenir des ministères d'aujourd'hui.

Il se trouve maintenant que M. Gouin n'a pas accompli plus de merveilles que ses collègues du cabinet.

Nous venons de parcourir le rapport général du ministre de la Colonisation pour l'année 1902.

En dehors de l'établissement de la "réserve" de la Femme Noire, toute l'activité du département de la Colonisation et du ministre qui en est le chef, semble s'être bornée à la distribution des deniers votés par la Législature.

"Combien de fois, ne sachant pour rien dire, que la culture, dit M. Dufault, l'ancien le tout patronné pour se livrer à des occupations dans lesquelles il végète le plus souvent, quand on peut en dire, ser les seules compensations qu'il possède sur des terres qui coûtent tant pour à leur famille et à ses sacrifices et les progrès des arts, mais leur sentiment pour amuse d'épargner. Il ne semble qu'un travail de persuasion en cette nature, conduit avec tact et sur des bases modestes, pour commencer, produirait, en quelques années, un rendement égal propre à faire comble, dans une certaine mesure, à l'immigration vers les grands centres. Le seul homme, en effet, n'aurait-il pas tout intérêt à accepter cette favorable alternative, plutôt que de s'exposer aux hasards d'une nouvelle carrière dans un milieu où les amertumes de la vie lui seront plus sensibles que les jours d'ennui vite envolés du colon?"

M. A. St-Martin, libéral, a publié hier dans un journal une lettre demandant si les candidats électoraux doivent être choisis par le chef, les amis ou les électeurs d'un parti.

L'Association conservatrice d'Ontario-Sud offrira le 28 courant, à Toronto, un grand banquet à M. R. L. Borden, chef du parti conservateur.

M. Borden est très estimé de tous ceux qui le connaissent. Même ses adversaires reconnaissent en lui le gentleman parfait et le courtis homme public digne de présider aux destinées d'un grand parti.

Jusqu'à présent, 170 avis de bills privés ont été donnés dans la "Gazette Officielle" pour la prochaine session fédérale, et il en viendra beaucoup d'autres.

de cette situation : peut-être, après "tout, ne sommes-nous pas les plus "mal partagés."

N'y a-t-il pas là une leçon respectueusement donnée au ministre de la Colonisation et un appel en faveur d'un travail plus sérieux ?

La somme totale dépensée pour la colonisation en 1902 s'élève à \$106,000. Sur ce montant, une somme de \$4,000 a été accordée aux sociétés de colonisation ; le reste, soit \$102,000, a été employé en travaux de construction et de réparations sur 622 milles de chemin.

On a construit 122 milles de chemins d'hiver et 170 milles de chemins de roulage complètement finis. Les réparations et améliorations ont été exécutées sur environ 329 milles de chemins.

En parcourant le tableau détaillé des travaux faits sur les chemins, on constate, non sans surprise, qu'une grande partie de l'argent voté pour aider la colonisation est dépensé dans des comtés où il n'y a pas un poire de terrain à coloniser.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

On ne peut pas laisser à ces comtés épuisés le soin d'entretenir leurs routes, quand nos ressources sont si limitées des qu'il s'agit de rendre les terres nouvelles accessibles aux colons.

Voilà beaucoup d'ouvrage pour une session.

Nous plaignons ces pauvres députés qui vont être obligés de siéger dans les chaleurs des mois de juillet et août.

Il leur aurait accompli leur travail dans les beaux jours de l'hiver si les ministres avaient été prêts; s'ils avaient plus travaillé et moins voyagé.

M. John S. McLean, qui fut au-delà de dix ans correspondant du "Globe" à Montréal et vient d'entrer au bureau éditorial de son journal, manquera beaucoup à nos cercles journalistiques.

Il s'était fait beaucoup d'amis à Montréal où il jouissait d'une grande popularité. Ses correspondances faisaient preuve d'un jugement sûr, de profondes connaissances politiques et d'un admirable esprit d'observation.

Le successeur de M. McLean sera M. Newton McTavish.

Le gouvernement fédéral a l'intention d'élever à \$500 la taxe de \$100 imposée aujourd'hui sur l'entrée des Chinois.

Rien ne sera fait quant à ce qui regarde les Japonais qui immigreront en aussi grand nombre que les Chinois.

Pourquoi cette distinction ? On annonce que les élections générales du Manitoba auront lieu à la fin de juin ou au commencement de juillet.

Le gouvernement Roblin vient de présenter à la législature un projet de "gerrymander" où le comté du premier ministre est supprimé et celui du chef de l'opposition, M. Greenway, est agrandi.

Voilà qui s'appelle de la magnanimité. On ne trouve pas cela chez les libéraux.

Le contrat des paquebots de poste, entre le gouvernement fédéral et la compagnie Allan, pour le service du Canada à l'Angleterre, expire le mois prochain.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

On ignore si ce sera renouvelé ou accordé à la compagnie du Pacifique qui possède maintenant une flotte et a produit une soumission. Le subside accordé pour ce contrat est de \$100,000 à \$175,000.

L'HOPITAL DES MALADIES CONTAGIEUSES

ENFIN la question de l'hôpital des maladies contagieuses est réglée.

Et dire qu'elle a failli l'être unanimement ! C'est un beau triomphe pour l'échovin Amos, mais ce n'est que la récompense de son travail, long et patient — travail de dévouement ne se rebutant jamais, désintéressé, car il faut avouer que le sujet n'était pas attrayant.

Tout ce qui touche aux hôpitaux est du ressort de la charité la plus chrétienne et partant la plus dévouée. Dans les années à venir, surtout si elles sont mauvaises et nous apportent des épidémies, la population se souviendra avec reconnaissance de ceux qui auront avec intelligence couru au-devant des malheurs futurs !

Nul ne se souviendra plus que notre vénérable archevêque de ce résultat où les deux dénominations religieuses pourrnt en paix et à leur manière, veiller et le corps et l'âme de leurs malades.

LOUIS P. PELLETIER.

LE CAS DE M. DEVLIN

TOUTS les journaux ont annoncé que M. C.B. Devlin, désire conserver sa position d'agent d'immigration canadienne à Dublin tout en restant député au parlement de Westminster.

M. Devlin se porte candidat nationaliste dans le comté de Galway. Or, l'un des articles du programme nationaliste déclare que l'émigration des Irlandais est devenue un danger pour la race et devrait prendre fin.

C'est à dire que M. Devlin, député impérial, aura pour devoir de travailler contre une politique qu'il est tenu de promouvoir en sa qualité d'agent canadien.

Comme le faisait remarquer la "Gazette", s'il est hon député, il sera mauvais agent d'immigration, et vice versa. Non seulement les convenances, mais les règles de l'honneur envers son parti irlandais, obligent M. Devlin à renoncer à la mission pour laquelle le gouvernement canadien lui donne un traitement de \$4,000 et lui entretient un bureau qui, d'après le dernier rapport de l'auditeur général, coûte au pays \$6,133.11 par année. A moins que l'agence d'immigration canadienne à Dublin ne soit une farce, elle ne peut pas être dirigée par un député nationaliste des Communes anglaises.

Et il nous semble que les Canadiens pensent assez cher les frais de ce bureau-là pour exiger que son chef lui donne tout son temps.

Pendant que M. Devlin siégera à Westminster, son bureau restera sans chef, et les contribuables n'en retireront pas les avantages qu'ils ont droit d'attendre.

Dans le commerce ordinaire, ce cumul ne serait pas permis, mais le département de l'immigration n'est pas administré sur un principe d'affaires. La politique y joue un grand rôle. M. Sifton se sert de cette hygiène du service civil pour caser les politiciens compromis et peupler le Nord-Ouest par la crapule de l'Europe.

On sait que le parlement anglais siège presque toute l'année. Comment alors M. Devlin pourra-t-il trouver le temps de s'occuper des intérêts du Canada ?

UNE AUTRE BLAGUE

On lisait hier dans la "Presse" : "En dépit de certaines dénégations, il est parfaitement connu que la gare de la Place Viger subira d'importantes améliorations durant l'été prochain. La dernière proposition qui a été faite par le Parlement Canadien, en rapport avec ces travaux, est celle de M. Paquette, manufacturier de portes et de châssis, et située rue Lacroix.

Nous sommes autorisés par la maison Paquette à dire qu'elle n'a pas été achetée par le Parlement Canadien.

IMPOSTURE

ON lit dans "L'Événement" : Pendant la session provinciale, je vais écrire ici tous les jours — autant que possible — quelques lignes pour attirer l'attention publique sur les méthodes administratives de nos gouvernements. La législature est un bel amphithéâtre, mais la scène législative de notre pays est une scène de farce. Le gouvernement y est joué par une majorité ministérielle, trop forte — par une majorité dont une partie applaudit tout, absolument tout. Pour éclairer l'opinion qui siégera en appel des décisions de notre Assemblée Législative, il faut que les échecs de ce qui s'y passe se répètent ailleurs. Le gouvernement paie d'audace. Il est de notoriété publique que la police provinciale a été mise au service de Gagnon et Greene, deux fugitifs de la justice criminelle de leur pays. Tout le monde l'a vu partir d'ici, Trois-Rivières l'a vu embarquer à bord d'un bateau, Montréal l'a vu repartir avec les deux héros pour les ramener à leur botellerie de Québec. J'ai dénoncé ce scandale mouli lors des débats sur l'adresse et nul n'a osé risquer un seul mot de défense. Alors nous avons fait une interpellation pour obliger le gouvernement à répondre et pour que sa réponse soit consignée dans les procès-verbaux. Or, savez-vous ce que le gouvernement a répondu ? Il a dit que la police provinciale n'avait jamais donné aucune assistance à Gagnon et Greene. C'était nier un fait certain, de notoriété publique. Quelques députés ministériels qui avaient eu honte de la conduite du gouvernement ont applaudi cette déclaration qui soulageait leur conscience d'autant.

Leur bonheur sera de courte durée, car il, comme pour la loi d'Ontario au sujet du bois de pulpe, le gouver-

Laurie Engine Co.

Un Nouveau Moyen CONDENSER LA VAPEUR

Catalogue descriptif qui vient d'être publié. Si cela vous intéresse, écrivez-nous.

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants : MM. Patrick O'Neil, John Smillie, Patrick Clarke, \$100 chacun ; Royal Assurance et employés, \$67 ; M. le docteur E. P. Lachapelle, The Dominion Oil Co., Ltd. et employés, \$38 ; MM. Lyman Sons & Co. et employés, \$10.75 ; mardi St-Laurent, \$10.75 ; hon. F. L. Héque, MM. F. Heliayer, J. A. Canthe, John Patterson, Aver Incandescent Light Mfg. Co., Ltd, T. B. Brousseau, Joseph Malo, Geo. W. Reed & Co., le "Prix Courant", H. A. Bors, D. L. J. Cieroux, Son Hon. le maître James Cotnam, Lefebvre Fils & Co., hon. juge Curran, hon. juge Pagnuelo, P. Wright, Félix Mercier, The Garth Co., O. F. Mercier, M.D., Cyrus Filiatrault, hon. Juge Robidoux, Antoine Robert, The Watson Foster Co., Ltd, R. Bolton, Henry Morgan & Co., Dr. Geo Villeneuve, P. P. Martin, J. H. Durand, hon. J. R. Thibodeau, P. Laferrière, Cavendish, Leatham & Co., Amiot & Lemay, colonel E. C. Henshaw, \$10 chacun ; M. Jos. Walker et employés, \$12 ; M. E. P. Hardisty et employés, \$8 ; MM. Auguste Guillard, Amédée Lamarche, M. Bourke, A. W. Hadrill, Hunt & Co., Brodie & Harvey, J. H. Chapman, R. Dun de Co., W. Taylor Bailey, Chas. Gurd, J. E. Vanier, J. B. Lapointe, J. C. Wilson, John Fisher Son & Co., The J. C. McLaren Belling Co., Renaud, King & Patterson, P. Bonifier, R. Campbell & Co., Fraser Bros, J. J. Espina, Thos. J. H. G. Caswell, Wm. Benham, P. H. Roy, R. Charlebois, A. Evans, J. S. Prince, M. Beary, Quebec Bank, pharmacie Lachapelle, The Dominion Tobacco Co., J. A. Joseph, Cie d'Impression Guertin, E. Valiquette, Hôtel St-James, E. A. Small & Co., The Slater Shoe Co., London Insurance Corporation, Arthur Gagnon, N. Beaudry & Fils, Frs-X. St-Charles, M. Thériault, Frères, Bro. Dufort & Frères, Arcaud Frères, Pharmacie Robert, Hon. Juge Doherty, L. W. Armstrong, Hon. Juge Lavergne, L. A. Lapointe, G. G. Gagner, Amiot, Lecours et Larivière, J. G. A. Pilon, The Canadian Breweries, Ltd., G. Reinhardt & Sons, Mathieu Frères, Ed. Hardy, \$5 chacun ; MM. N. Robaume et Frères, Andrew Baile, \$4 chacun ; Dr. E. P. Motrice, \$3.50 ; M. Lalonde et Desroches, Delorme et Frères, Sylvestre et Fils, Giroux et Frères, J. Thibault, Employés de la Canadian Coal Cutting Co., \$3 chacun ; MM. Markus, Union Brewery, \$2.50 chacun ; The Loyalcan Serrier Co., Ltd., Walker Bros., Petrin Frères et Cie., G. H. Lagarbière, Moise Ibrahim, Andrew Purcell, A. Kausser et Barbeau, Gravel et Paré, Dr. H. A. Gendreau, V. Paré, A. S. Lavallée, A. Brousseau, C. Roussin, J. J. Gratton, Drapeau et Champagne, E. A. Ste-Marie, H. Pelletier, Thos. Corner, L. A. Cloutier, \$2.00 chacun ; MM. Bishop et Hunter, J. P. Labelle, L. Pelletier, The Montreal Bissonet Co., N. H. Nolan, S. Freedman et Son, Richer et Walsh, R. Gobier, J. L. Patenaude, Jos. Ponton, E. L. H. Binette, A. D. Scheverssens, O. Senécal, A. Lemieux, J. A. Harteau, F. A. Langlois, J. A. Beaudry, A. Scott & Co., Lenoir et Cardin, J. Marchifil, Jos. Lamoureux, Honoré Lallier, J. A. LeBlanc, G. A. Lamentagne, John Heagerty, J. H. Mallette, G. Moquin, P. Daignault, Romi Abraham & Co., G. Carli, D. Lazarus, J. V. Boudrias, \$1 chacun.

Don en nature : M. le docteur R. Trudeau, instruments pour dispensaire ; M. le docteur Jos. Lemieux, différents objets de pansement ; Madame O. Faucher, un bidon d'huile d'olive ; Madame J. B. Tressider, une boîte de savon, de toilette et de la charpie ; Madame Arthur Boyer, un cousin en caoutchouc.

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants : MM. Patrick O'Neil, John Smillie, Patrick Clarke, \$100 chacun ; Royal Assurance et employés, \$67 ; M. le docteur E. P. Lachapelle, The Dominion Oil Co., Ltd. et employés, \$38 ; MM. Lyman Sons & Co. et employés, \$10.75 ; mardi St-Laurent, \$10.75 ; hon. F. L. Héque, MM. F. Heliayer, J. A. Canthe, John Patterson, Aver Incandescent Light Mfg. Co., Ltd, T. B. Brousseau, Joseph Malo, Geo. W. Reed & Co., le "Prix Courant", H. A. Bors, D. L. J. Cieroux, Son Hon. le maître James Cotnam, Lefebvre Fils & Co., hon. juge Curran, hon. juge Pagnuelo, P. Wright, Félix Mercier, The Garth Co., O. F. Mercier, M.D., Cyrus Filiatrault, hon. Juge Robidoux, Antoine Robert, The Watson Foster Co., Ltd, R. Bolton, Henry Morgan & Co., Dr. Geo Villeneuve, P. P. Martin, J. H. Durand, hon. J. R. Thibodeau, P. Laferrière, Cavendish, Leatham & Co., Amiot & Lemay, colonel E. C. Henshaw, \$10 chacun ; M. Jos. Walker et employés, \$12 ; M. E. P. Hardisty et employés, \$8 ; MM. Auguste Guillard, Amédée Lamarche, M. Bourke, A. W. Hadrill, Hunt & Co., Brodie & Harvey, J. H. Chapman, R. Dun de Co., W. Taylor Bailey, Chas. Gurd, J. E. Vanier, J. B. Lapointe, J. C. Wilson, John Fisher Son & Co., The J. C. McLaren Belling Co., Renaud, King & Patterson, P. Bonifier, R. Campbell & Co., Fraser Bros, J. J. Espina, Thos. J. H. G. Caswell, Wm. Benham, P. H. Roy, R. Charlebois, A. Evans, J. S. Prince, M. Beary, Quebec Bank, pharmacie Lachapelle, The Dominion Tobacco Co., J. A. Joseph, Cie d'Impression Guertin, E. Valiquette, Hôtel St-James, E. A. Small & Co., The Slater Shoe Co., London Insurance Corporation, Arthur Gagnon, N. Beaudry & Fils, Frs-X. St-Charles, M. Thériault, Frères, Bro. Dufort & Frères, Arcaud Frères, Pharmacie Robert, Hon. Juge Doherty, L. W. Armstrong, Hon. Juge Lavergne, L. A. Lapointe, G. G. Gagner, Amiot, Lecours et Larivière, J. G. A. Pilon, The Canadian Breweries, Ltd., G. Reinhardt & Sons, Mathieu Frères, Ed. Hardy, \$5 chacun ; MM. N. Robaume et Frères, Andrew Baile, \$4 chacun ; Dr. E. P. Motrice, \$3.50 ; M. Lalonde et Desroches, Delorme et Frères, Sylvestre et Fils, Giroux et Frères, J. Thibault, Employés de la Canadian Coal Cutting Co., \$3 chacun ; MM. Markus, Union Brewery, \$2.50 chacun ; The Loyalcan Serrier Co., Ltd., Walker Bros., Petrin Frères et Cie., G. H. Lagarbière, Moise Ibrahim, Andrew Purcell, A. Kausser et Barbeau, Gravel et Paré, Dr. H. A. Gendreau, V. Paré, A. S. Lavallée, A. Brousseau, C. Roussin, J. J. Gratton, Drapeau et Champagne, E. A. Ste-Marie, H. Pelletier, Thos. Corner, L. A. Cloutier, \$2.00 chacun ; MM. Bishop et Hunter, J. P. Labelle, L. Pelletier, The Montreal Bissonet Co., N. H. Nolan, S. Freedman et Son, Richer et Walsh, R. Gobier, J. L. Patenaude, Jos. Ponton, E. L. H. Binette, A. D. Scheverssens, O. Senécal, A. Lemieux, J. A. Harteau, F. A. Langlois, J. A. Beaudry, A. Scott & Co., Lenoir et Cardin, J. Marchifil, Jos. Lamoureux, Honoré Lallier, J. A. LeBlanc, G. A. Lamentagne, John Heagerty, J. H. Mallette, G. Moquin, P. Daignault, Romi Abraham & Co., G. Carli, D. Lazarus, J. V. Boudrias, \$1 chacun.

Don en nature : M. le docteur R. Trudeau, instruments pour dispensaire ; M. le docteur Jos. Lemieux, différents objets de pansement ; Madame O. Faucher, un bidon d'huile d'olive ; Madame J. B. Tressider, une boîte de savon, de toilette et de la charpie ; Madame Arthur Boyer, un cousin en caoutchouc.

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants : MM. Patrick O'Neil, John Smillie, Patrick Clarke, \$100 chacun ; Royal Assurance et employés, \$67 ; M. le docteur E. P. Lachapelle, The Dominion Oil Co., Ltd. et employés, \$38 ; MM. Lyman Sons & Co. et employés, \$10.75 ; mardi St-Laurent, \$10.75 ; hon. F. L. Héque, MM. F. Heliayer, J. A. Canthe, John Patterson, Aver Incandescent Light Mfg. Co., Ltd, T. B. Brousseau, Joseph Malo, Geo. W. Reed & Co., le "Prix Courant", H. A. Bors, D. L. J. Cieroux, Son Hon. le maître James Cotnam, Lefebvre Fils & Co., hon. juge Curran, hon. juge Pagnuelo, P. Wright, Félix Mercier, The Garth Co., O. F. Mercier, M.D., Cyrus Filiatrault, hon. Juge Robidoux, Antoine Robert, The Watson Foster Co., Ltd, R. Bolton, Henry Morgan & Co., Dr. Geo Villeneuve, P. P. Martin, J. H. Durand, hon. J. R. Thibodeau, P. Laferrière, Cavendish, Leatham & Co., Amiot & Lemay, colonel E. C. Henshaw, \$10 chacun ; M. Jos. Walker et employés, \$12 ; M. E. P. Hardisty et employés, \$8 ; MM. Auguste Guillard, Amédée Lamarche, M. Bourke, A. W. Hadrill, Hunt & Co., Brodie & Harvey, J. H. Chapman, R. Dun de Co., W. Taylor Bailey, Chas. Gurd, J. E. Vanier, J. B. Lapointe, J. C. Wilson, John Fisher Son & Co., The J. C. McLaren Belling Co., Renaud, King & Patterson, P. Bonifier, R. Campbell & Co., Fraser Bros, J. J. Espina, Thos. J. H. G. Caswell, Wm. Benham, P. H. Roy, R. Charlebois, A. Evans, J. S. Prince, M. Beary, Quebec Bank, pharmacie Lachapelle, The Dominion Tobacco Co., J. A. Joseph, Cie d'Impression Guertin, E. Valiquette, Hôtel St-James, E. A. Small & Co., The Slater Shoe Co., London Insurance Corporation, Arthur Gagnon, N. Beaudry & Fils, Frs-X. St-Charles, M. Thériault, Frères, Bro. Dufort & Frères, Arcaud Frères, Pharmacie Robert, Hon. Juge Doherty, L. W. Armstrong, Hon. Juge Lavergne, L. A. Lapointe, G. G. Gagner, Amiot, Lecours et Larivière, J. G. A. Pilon, The Canadian Breweries, Ltd., G. Reinhardt & Sons, Mathieu Frères, Ed. Hardy, \$5 chacun ; MM. N. Robaume et Frères, Andrew Baile, \$4 chacun ; Dr. E. P. Motrice, \$3.50 ; M. Lalonde et Desroches, Delorme et Frères, Sylvestre et Fils, Giroux et Frères, J. Thibault, Employés de la Canadian Coal Cutting Co., \$3 chacun ; MM. Markus, Union Brewery, \$2.50 chacun ; The Loyalcan Serrier Co., Ltd., Walker Bros., Petrin Frères et Cie., G. H. Lagarbière, Moise Ibrahim, Andrew Purcell, A. Kausser et Barbeau, Gravel et Paré, Dr. H. A. Gendreau, V. Paré, A. S. Lavallée, A. Brousseau, C. Roussin, J. J. Gratton, Drapeau et Champagne, E. A. Ste-Marie, H. Pelletier, Thos. Corner, L. A. Cloutier, \$2.00 chacun ; MM. Bishop et Hunter, J. P. Labelle, L. Pelletier, The Montreal Bissonet Co., N. H. Nolan, S. Freedman et Son, Richer et Walsh, R. Gobier, J. L. Patenaude, Jos. Ponton, E. L. H. Binette, A. D. Scheverssens, O. Senécal, A. Lemieux, J. A. Harteau, F. A. Langlois, J. A. Beaudry, A. Scott & Co., Lenoir et Cardin, J. Marchifil, Jos. Lamoureux, Honoré Lallier, J. A. LeBlanc, G. A. Lamentagne, John Heagerty, J. H. Mallette, G. Moquin, P. Daignault, Romi Abraham & Co., G. Carli, D. Lazarus, J. V. Boudrias, \$1 chacun.

Don en nature : M. le docteur R. Trudeau, instruments pour dispensaire ; M. le docteur Jos. Lemieux, différents objets de pansement ; Madame O. Faucher, un bidon d'huile d'olive ; Madame J. B. Tressider, une boîte de savon, de toilette et de la charpie ; Madame Arthur Boyer, un cousin en caoutchouc.

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants : MM. Patrick O'Neil, John Smillie, Patrick Clarke, \$100 chacun ; Royal Assurance et employés, \$67 ; M. le docteur E. P. Lachapelle, The Dominion Oil Co., Ltd. et employés, \$38 ; MM. Lyman Sons & Co. et employés, \$10.75 ; mardi St-Laurent, \$10.75 ; hon. F. L. Héque, MM. F. Heliayer, J. A. Canthe, John Patterson, Aver Incandescent Light Mfg. Co., Ltd, T. B. Brousseau, Joseph Malo, Geo. W. Reed & Co., le "Prix Courant", H. A. Bors, D. L. J. Cieroux, Son Hon. le maître James Cotnam, Lefebvre Fils & Co., hon. juge Curran, hon. juge Pagnuelo, P. Wright, Félix Mercier, The Garth Co., O. F. Mercier, M.D., Cyrus Filiatrault, hon. Juge Robidoux, Antoine Robert, The Watson Foster Co., Ltd, R. Bolton, Henry Morgan & Co., Dr. Geo Villeneuve, P. P. Martin, J. H. Durand, hon. J. R. Thibodeau, P. Laferrière, Cavendish, Leatham & Co., Amiot & Lemay, colonel E. C. Henshaw, \$10 chacun ; M. Jos. Walker et employés, \$12 ; M. E. P. Hardisty et employés, \$8 ; MM. Auguste Guillard, Amédée Lamarche, M. Bourke, A. W. Hadrill, Hunt & Co., Brodie & Harvey, J. H. Chapman, R. Dun de Co., W. Taylor Bailey, Chas. Gurd, J. E. Vanier, J. B. Lapointe, J. C. Wilson, John Fisher Son & Co., The J. C. McLaren Belling Co., Renaud, King & Patterson, P. Bonifier, R. Campbell & Co., Fraser Bros, J. J. Espina, Thos. J. H. G. Caswell, Wm. Benham, P. H. Roy, R. Charlebois, A. Evans, J. S. Prince, M. Beary, Quebec Bank, pharmacie Lachapelle, The Dominion Tobacco Co., J. A. Joseph, Cie d'Impression Guertin, E. Valiquette, Hôtel St-James, E. A. Small & Co., The Slater Shoe Co., London Insurance Corporation, Arthur Gagnon, N. Beaudry & Fils, Frs-X. St-Charles, M. Thériault, Frères, Bro. Dufort & Frères, Arcaud Frères, Pharmacie Robert, Hon. Juge Doherty, L. W. Armstrong, Hon. Juge Lavergne, L. A. Lapointe, G. G. Gagner, Amiot, Lecours et Larivière, J. G. A. Pilon, The Canadian Breweries, Ltd., G. Reinhardt & Sons, Mathieu Frères, Ed. Hardy, \$5 chacun ; MM. N. Robaume et Frères, Andrew Baile, \$4 chacun ; Dr. E. P. Motrice, \$3.50 ; M. Lalonde et Desroches, Delorme et Frères, Sylvestre et Fils, Giroux et Frères, J. Thibault, Employés de la Canadian Coal Cutting Co., \$3 chacun ; MM. Markus, Union Brewery, \$2.50 chacun ; The Loyalcan Serrier Co., Ltd., Walker Bros., Petrin Frères et Cie., G. H. Lagarbière, Moise Ibrahim, Andrew Purcell, A. Kausser et Barbeau, Gravel et Paré, Dr. H. A. Gendreau, V. Paré, A. S. Lavallée, A. Brousseau, C. Roussin, J. J. Gratton, Drapeau et Champagne, E. A. Ste-Marie, H. Pelletier, Thos. Corner, L. A. Cloutier, \$2.00 chacun ; MM. Bishop et Hunter, J. P. Labelle, L. Pelletier, The Montreal Bissonet Co., N. H. Nolan, S. Freedman et Son, Richer et Walsh, R. Gobier, J. L. Patenaude, Jos. Ponton, E. L. H. Binette, A. D. Scheverssens, O. Senécal, A. Lemieux, J. A. Harteau, F. A. Langlois, J. A. Beaudry, A. Scott & Co., Lenoir et Cardin, J. Marchifil, Jos. Lamoureux, Honoré Lallier, J. A. LeBlanc, G. A. Lamentagne, John Heagerty, J. H. Mallette, G. Moquin, P. Daignault, Romi Abraham & Co., G. Carli, D. Lazarus, J. V. Boudrias, \$1 chacun.

Don en nature : M. le docteur R. Trudeau, instruments pour dispensaire ; M. le docteur Jos. Lemieux, différents objets de pansement ; Madame O. Faucher, un bidon d'huile d'olive ; Madame J. B. Tressider, une boîte de savon, de toilette et de la charpie ; Madame Arthur Boyer, un cousin en caoutchouc.

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, réception des dons suivants : MM. Patrick O'Neil, John Smillie, Patrick Clarke, \$100 chacun ; Royal Assurance et employés, \$67 ; M. le docteur E. P. Lachapelle, The Dominion Oil Co., Ltd. et employés, \$38 ; MM. Lyman Sons & Co. et employés, \$10.75 ; mardi St-Laurent, \$10.75 ; hon. F. L. Héque, MM. F. Heliayer, J. A. Canthe, John Patterson, Aver Incandescent Light Mfg. Co., Ltd, T. B. Brousseau, Joseph Malo, Geo. W. Reed & Co., le "Prix Courant", H. A. Bors, D. L. J. Cieroux, Son Hon. le maître James Cotnam, Lefebvre Fils & Co., hon. juge Curran, hon. juge Pagnuelo, P. Wright, Félix Mercier, The Garth Co., O. F. Mercier, M.D., Cyrus Filiatrault, hon. Juge Robidoux, Antoine Robert, The Watson Foster Co., Ltd, R. Bolton, Henry Morgan & Co., Dr. Geo Villeneuve, P. P. Martin, J. H. Durand, hon. J. R. Thibodeau, P. Laferrière, Cavendish, Leatham & Co., Amiot & Lemay, colonel E. C. Henshaw, \$10 chacun ; M. Jos. Walker et employés, \$12 ; M. E. P. Hardisty et employés, \$8 ; MM. Auguste Guillard, Amédée Lamarche, M. Bourke, A. W. Hadrill, Hunt & Co., Brodie & Harvey, J. H. Chapman, R. Dun de Co., W. Taylor Bailey, Chas. Gurd, J. E. Vanier, J. B. Lapointe, J. C. Wilson, John Fisher Son & Co., The J. C. McLaren Belling Co., Renaud, King & Patterson, P. Bonifier, R. Campbell & Co., Fraser Bros, J. J. Espina, Thos. J. H. G. Caswell, Wm. Benham, P. H. Roy, R. Charlebois, A. Evans, J. S. Prince, M. Beary, Quebec Bank, pharmacie Lachapelle, The Dominion Tobacco Co., J. A. Joseph, Cie d'Impression Guertin, E. Valiquette, Hôtel St-James, E. A. Small & Co., The Slater Shoe Co., London Insurance Corporation, Arthur Gagnon, N. Beaudry & Fils, Frs-X. St-Charles, M. Thériault, Frères, Bro. Dufort & Frères, Arcaud Frères, Pharmacie Robert, Hon. Juge Doherty, L. W. Armstrong, Hon. Juge Lavergne, L. A. Lapointe

COMMERCE

Nouvelle liquidation

A New-York et baisse correspondante à Montréal

LE PACIFIQUE CANADIEN

Fait de lourdes pertes. Le Dominion Steel déploie une furieuse activité et baisse

(Des bureaux du "Journal")

Jeu, 5 mars

L'excitation a été grande à la Bourse aujourd'hui et le Pacifique Canadien en a vu de dures, sous l'assaut bien organisé des vendeurs anglais, allemands et américains.

La menace d'une grève générale sur tout le système de la compagnie, jointe aux propos de troubles sur tous les chemins de fer de l'Ouest, ont précipité une liquidation générale et impétueuse à New-York. Le contre-coup a été violent et la baisse rapide du Pacifique de 132 à 129 1/4 a démodérisé tout notre marché, que l'activité et le lourdeur de ces derniers temps avaient privé de toute résistance quelconque. La situation monétaire à New-York est satisfaisante et Wall Street est déterminément aux abois. L'horizon politique s'assombrit de nouveau et les marchés européens tombent devant les bruits de guerre, qui partent de la Turquie d'Europe, et trouvent écho jusque sur les confins du Céleste Empire. Impossible de dire ce que nous apportera demain.

Une fois encore le Dominion Iron & Steel a été le centre d'une attraction énorme sur la Bourse locale et son action incertaine et volage a négligé les autres valeurs de la section. Le Dominion Steel a été l'objet de spéculations de graves appendices, qui ont causé l'extrême faiblesse de Wall Street et lui ont conservé son importance habituelle de bonne heure ce matin. Le Dominion Steel s'est placé en vente par une progression de 1 1/2 à 60, alors qu'il était de 58 1/2. Cette hausse s'annonçait au début de la journée, sous l'influence de Londres, qui était déjà à la baisse. Le résultat ne s'est pas attendu, les réalisations de bénéfices s'annulant sur le marché et la dégradation commença pour ne s'arrêter qu'à la fin de la journée. Le titre finissait à 58 1/2, au-dessous de la précédente clôture et 1 1/4 au-dessous du niveau de l'ouverture. Environ 6,000 actions ont été jetées sur le marché.

Nous publions dans une autre colonne l'état de la compagnie pendant le mois de février et nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier la portée d'une campagne de hausse dans les présentes conditions économiques de la compagnie.

L'augmentation du dividende à 6 p. c. du Nova-Scotia a laissé le public indifférent et le permis tout son effet par suite du mauvais état du marché. Ouvert à 113 de Nova-Scotia a reculé à 111, perdant 3 1/4 sur le New-Castle à la baisse de 1-1/2 de la Twin-City et 1-1/2 de la Toronto au point à 113-1/4. Le titre est resté au-dessus de 80 à 85 1/4 et le titre de la Steel restait au-dessus de 100.

Les cotes suivantes ont été spécialement établies de Londres aujourd'hui à MM L. J. Forget et Cie: Grand-Tronc, fer préf. 113, de 100-1-1/2, de 100-1-1/2; Pacific Canadien, 135-1/2; Baie d' Hudson, 118; Anaconda, 81-1/2.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns for various stocks and their prices, including Canadian Pacific, Dominion Steel, and others.

Table with columns for various stocks and their prices, including Canadian Pacific, Dominion Steel, and others.

Banque Provinciale DU CANADA

BUREAU-CHIEF, MONTREAL, 9, PLACE D'ARMES. Département d'Épargne. COMMISSAIRES-CENSEURS: SIE ALLEN LACOSTE, Président; SIE ALBERT LACOSTE, Vice-Président.

Table with columns for various stocks and their prices, including Amalgamated Copper, American Locomotive, and others.

Table with columns for various stocks and their prices, including Amalgamated Copper, American Locomotive, and others.

BOURSE DE LONDRES

Table with columns for various stocks and their prices, including Canadian Pacific, Dominion Steel, and others.

au-dessous de la parité. A la réception des cours d'ouverture de New-York la baisse s'accroît et les cours clôturent à plat. Le Grand Tronc a été en bonne demande. Le Rio-Tinto a été fort, par suite de vigoureux support venant de Paris.

Sur la rue, après la clôture du marché, les valeurs américaines baissent encore, puis s'étant ralenties quelque peu elles clôturent faibles, notamment le Mo. Pacific et le Texas, le So. Pacific, le So. Ry et l'Union Pacific.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gerant de J. S. Baché et Cie de New-York, nous fournit le rapport suivant:

Table with columns for various stocks and their prices, including Amalgamated Copper, American Locomotive, and others.

Table with columns for various stocks and their prices, including Amalgamated Copper, American Locomotive, and others.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns for various stocks and their prices, including Canadian Pacific, Dominion Steel, and others.

marché aujourd'hui, le blé baissant de 1-1/2 à 5-8c, et l'avoine 5-8 à 3-4c. Il y a peu de changement sur le marché local et le commerce est calme.

Le marché aux farines est routinier. On cote les straight rollers \$3.50 à \$3.60 le baril; \$1.70 à \$1.75 le sac; les patentes d'hiver, \$3.75 à \$4. Manitoba, fortes de boulangers de choix, \$4.10; les patentes de Manitoba, \$4.40. L'avoine roulée est en bonne demande et les prix varient de \$1.19 à \$1.20 le baril, et \$1.95 à \$2.05 le sac, en lots.

LA CLOTURE A CHICAGO

Les valeurs ont clôturé comme suit: Blé, mai, 75 3/4 à 7-8, juillet, 72 à 1-8 sept., 70 1-2; mais, 44 1-2, mai, 46 1-2 à 5-8; juillet, 45 5-8, sept., 43 7-8, avoine, 33 1-2, mai, 34 1-2; juillet, 31 3/4, sept., 27 7-8; lard, 18 20, juillet, 17 7/8, sept., 17 3/8; saindoux, 10 1/2, juillet, 9 7/8 à 1-2, sept., 9 7/8 à 1-2, juillet, 9 7/8 à 1-2, sept., 9 7/8 à 1-2.

MARCHE DE CHICAGO

Table with columns for various commodities and their prices, including Wheat, Corn, and Lard.

LE FOIN

Le marché local est faible. On cote à Montréal le foin No 1 \$8.00 No 2 \$7.50 et le foin mélangé de trèfle \$5 à \$5.50.

Variétés

La localisation. La "Petite République" a une façon très drôle d'entendre le mot "socialisation". Il paraît qu'il existe en Italie, entre Foggia et Lanosa, un vaste domaine appartenant à l'Etat.

Numéro 13

On lit dans "Gaulois": Les propriétaires d'immeubles en la bonne ville de Cassel viennent de faire supprimer par les autorités le fatidique numéro treize dans les numérotations des maisons.

Le miroir de Diane

Le lac de Nemi, situé aux portes de Rome, dans les montagnes d'Albano, à 325 mètres d'altitude, est un ancien cratère de 5 kilomètres de circonférence, les eaux ont une profondeur de plus de 100 mètres.

Le retour des choses

Un incident curieux s'est produit au théâtre Sarah-Bernhardt. La célèbre actrice a eu l'idée de transformer l'interprétation du rôle d'Hermione, dans "Andromaque" au lieu d'une Hermione furieuse, elle donna une Hermione languissante.

La malade du sommeil au Congo

La maladie du sommeil continue à exercer ses ravages en Afrique et à dépeupler des régions entières. Les missionnaires belges du Congo se sont vu dans la nécessité d'évacuer une station, qui comprenait 1,000 à 1,200 noirs, à l'embouchure de la rivière Kasai, chassés par le fleuve.

Dr. J. J. PANNETON

Chirurgien-Dentiste. Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine St. Est, 10-11.

VIN MARIANI

Pour les personnes pâles, affaiblies, nerveuses, qui ont besoin de tonner, Vin Mariani est le remède le plus efficace.

\$200.00 EN OR OFFERTS GRATUITEMENT. MOEPM, EANGOR, NPURE, IFERSA, EHPCE, IERSC, BRMEAIPO, RPIOE.

Pas de "Humbig" Américain! Pas de fausses Expositions ou Représentations LA CHEVLRINE de Paris.

Si vos Cheveux. Avez-vous des cheveux blancs? Avez-vous des cheveux morts? des pellicules, des dartres farineuses et des démangeaisons à la tête?

Les palais de l'aristocratie romaine. Une après l'autre, les familles de la haute aristocratie romaine sont forcées de quitter la demeure habitée par leurs aïeux.

Frete-sept jours en mer. Les habitants de Falmouth viennent de voir enlever dans leur port un chaloupe de 12 mètres de long, dont l'équipage se composait d'un seul homme.

Enmurés dans la grotte infernale. Un certain nombre de jeunes gens du district d'Ulster (Zarich) étaient partis sous la conduite d'un instituteur pour explorer la grotte "internale", nouvellement découverte dans le Montatall près de Brunnen sur le lac des Quatre Cantons.

Tant par client! Un jeune médecin, tout récemment installé dans une petite ville de province, reçoit la visite d'un monsieur très correctement vêtu.

Chirurgien Dentiste. Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-Dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Bell Téléphone Main-2818 Montréal.

Les jésuites en Allemagne. Berlin, 5. — Le chancelier de Bulow rencontre une vive opposition dans le conseil fédéral, à l'égard de la proposition d'abrogation de la loi contre les jésuites.

Dr. J. J. PANNETON. Chirurgien-Dentiste. Donne des consultations tous les jours à son bureau, 1598 Ste-Catherine St. Est, 10-11.

VIN MARIANI. Pour les personnes pâles, affaiblies, nerveuses, qui ont besoin de tonner, Vin Mariani est le remède le plus efficace.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE. 30 rue St-Jacques, Montréal. Capital souscrit \$100,000.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIER. 16 Rue St-Sacrement, Montréal. C. D. MONK, Gerant.

F.J. PENFOLD & CIE. F.J. PENFOLD, J.G. de LORNIER. Tél. Main 4660. BANQUIERS ET COURTIER.

J. BRUNET. Côte-des-Neiges. Propriétaire des Carrieres de Granit des Laurentides.

VIN MARIANI. Pour les personnes pâles, affaiblies, nerveuses, qui ont besoin de tonner, Vin Mariani est le remède le plus efficace.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE. 30 rue St-Jacques, Montréal. Capital souscrit \$100,000.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIER. 16 Rue St-Sacrement, Montréal. C. D. MONK, Gerant.

F.J. PENFOLD & CIE. F.J. PENFOLD, J.G. de LORNIER. Tél. Main 4660. BANQUIERS ET COURTIER.

J. BRUNET. Côte-des-Neiges. Propriétaire des Carrieres de Granit des Laurentides.

VIN MARIANI. Pour les personnes pâles, affaiblies, nerveuses, qui ont besoin de tonner, Vin Mariani est le remède le plus efficace.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE. 30 rue St-Jacques, Montréal. Capital souscrit \$100,000.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIER. 16 Rue St-Sacrement, Montréal. C. D. MONK, Gerant.

F.J. PENFOLD & CIE. F.J. PENFOLD, J.G. de LORNIER. Tél. Main 4660. BANQUIERS ET COURTIER.

J. BRUNET. Côte-des-Neiges. Propriétaire des Carrieres de Granit des Laurentides.

VIN MARIANI. Pour les personnes pâles, affaiblies, nerveuses, qui ont besoin de tonner, Vin Mariani est le remède le plus efficace.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE. 30 rue St-Jacques, Montréal. Capital souscrit \$100,000.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIER. 16 Rue St-Sacrement, Montréal. C. D. MONK, Gerant.

F.J. PENFOLD & CIE. F.J. PENFOLD, J.G. de LORNIER. Tél. Main 4660. BANQUIERS ET COURTIER.

J. BRUNET. Côte-des-Neiges. Propriétaire des Carrieres de Granit des Laurentides.

VIN MARIANI. Pour les personnes pâles, affaiblies, nerveuses, qui ont besoin de tonner, Vin Mariani est le remède le plus efficace.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE. 30 rue St-Jacques, Montréal. Capital souscrit \$100,000.

J.S. BACHE & CIE. BANQUIERS ET COURTIER. 16 Rue St-Sacrement, Montréal. C. D. MONK, Gerant.

F.J. PENFOLD & CIE. F.J. PENFOLD, J.G. de LORNIER. Tél. Main 4660. BANQUIERS ET COURTIER.

J. BRUNET. Côte-des-Neiges. Propriétaire des Carrieres de Granit des Laurentides.

TEMPERATURE

Bureau météorologique, Toronto, 5. — Il est tombé un peu de grésil et de pluie dans Ontario et les provinces maritimes et un peu de neige dans la province de Québec. Le temps est doux généralement et il n'y a aucune perspective d'un changement au froid.

TEMPÉRATURES MINIMA ET MAXIMA — Victoria, 39-46; Calgary, 24-48; Prince Albert, 32-34; Winnipeg, 6-26; Fort Arthur, 8-22; Parry Sound, 30-30; Toronto, 33-37; Ottawa, 30-32; Montréal, 30-34; Québec, 14-28; Halifax, 30-40.

Valée d'Ottawa et régions de Montréal Beau et doux Région de Québec. — Ne remuant au beau et comparativement doux.

LE Dr STEPHENS GLOBENSKY

Le docteur Stephens Globensky, dentiste, continue à exercer sa profession à l'angle des rues Craig et St-Denis, où les créanciers du bureau Trestler & Globensky sont priés de régler leurs comptes.

L'ENQUÊTE DE LA POLICE

Notre excellent confrère le "Star" a publié hier une interview de l'un des avocats de la cité exprimant l'espoir que la Cour Supérieure n'accordera pas la requête demandant d'instituer une enquête sur l'administration de la police.

La Nova-Scotia Steel

Augmente son dividende annuel de 5 à 6 pour cent

Le rapport des opérations de la compagnie pendant 1902 est remarquable et justifie l'augmentation

Les directeurs de la compagnie Nova Scotia Steel and Coal se sont réunis en assemblée à Montréal mercredi et ont adopté le rapport des opérations de la compagnie pendant l'année 1902 après avoir décidé d'augmenter le dividende semestriel de 2 1/2 p.c. à 3 p.c.

Balance au 31 déc. 1901 — \$351,729.19

Rémunération aux directeurs — \$10,000.00

Dividendes sur les actions privilégiées — \$2,400.00

Dividendes sur les actions ordinaires au taux de 2 1/2 p.c. — 77,250.00

Fonds de réserve pour la dépréciation de la propriété, et l'amélioration des usines — 60,000.00

Fonds d'assurance contre l'incendie — 15,000.00

Balance au 31 déc. 1902 — \$453,149.43

UNE REPOSE DE NORMAND

M. Parent promet de continuer le chemin de fer du Nord jusqu'à l'Original, s'il peut trouver les fonds nécessaires

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Conférence de Madame Dandurand sur la sociabilité

UNE AFFAIRE GRAVE

Les officiers du Bureau de Santé sont à faire une enquête sur une accusation grave portée contre un médecin pratiquant de notre ville.

AUX ASSISES CRIMINELLES

Les jurés, après quelques minutes de délibérations, rapportent un verdict de culpabilité contre Parcil Denis, accusé de parjure, hier après-midi

Le procès d'Edouard Charlier, accusé de libelle, commencera probablement ce matin

Le procès de Parcil Denis, accusé de parjure en Cour du Banc du Roi, s'est terminé hier soir, vers 5 heures, par un verdict de culpabilité.

Les Recettes du Steel

Pendant le mois de janvier 1903 accusent un déficit de \$37,067.22

L'assemblée annuelle est ajournée au 14 mai prochain

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie Dominion Iron & Steel a eu lieu hier à 2 heures de l'après-midi, mais en l'absence de plusieurs directeurs de la compagnie, il fut résolu d'ajourner l'assemblée à jeudi le 14 jour de mai prochain.

Les perspectives sont meilleures pour le mois de février. L'état se lit comme il suit:

Table with financial data: Recettes provenant du charbon \$158,844.71, Recettes provenant de l'acier 21,020.48, Total \$179,865.19

LA MORT DU MALHEUREUX THIBAudeau

A l'enquête du coroner, qui s'est ouverte hier, un médecin déclare qu'il n'a pu faire l'autopsie, tant le cadavre était mutilé

Un témoin jure que la locomotive ne portait pas de lumière quand elle s'est arrêtée près de la rue Fulford

Le coroner McMahon a institué une enquête hier sur la mort du malheureux Roch Thibaudeau, qui a été mis en charpie par une locomotive du Delaware & Hudson, mardi soir dernier.

UNE REPOSE DE NORMAND

M. Parent promet de continuer le chemin de fer du Nord jusqu'à l'Original, s'il peut trouver les fonds nécessaires

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Conférence de Madame Dandurand sur la sociabilité

UNE AFFAIRE GRAVE

Les officiers du Bureau de Santé sont à faire une enquête sur une accusation grave portée contre un médecin pratiquant de notre ville.

Le conseil des Métiers et du Travail a enregistré hier soir un nouveau projet contre le gouvernement fédéral. C'est au sujet des chaussures que le gouvernement fait porter aux facteurs, aux instituteurs et à ses employés auxiliaires le costume.

L'Outillage de notre Brigade

Un rapport de ce qui a été fait pour améliorer le service des incendies, fourni au secrétaire du Board of Trade par le chef Benoit, démontre que les compagnies d'assurance n'ont pas raison de se plaindre

La question des assurances est à l'ordre du jour. Les taux exigés actuellement par les compagnies sont si exorbitants que le public réunit ses efforts pour obtenir remède à ses maux.

Le chef Benoit a fourni à M. Harrell, secrétaire du Board of Trade, un état complet des améliorations accomplies par la Ville dans son outillage pour combattre les incendies.

Le document en question démontre que l'armement de la brigade s'est accru de l'outillage qui suit:

11 arès doubles à boyaux, 9 voitures à boyaux, 2 échelles à crochets, 2 grosses pompes à vapeur, de 12,000 gallons chacune, dont une est arrivée.

DEGOUTE DE LA VIE

Un Français du nom d'Albenas se loge une balle à la tempe droite, au Café Français, hier après-midi, après avoir rédigé des adieux pathétiques à sa famille

L'infortuné a été transporté à l'hôpital où les médecins ont peu d'espoir de le sauver

La détonation d'une arme à feu au Café Français porte voisine du Théâtre Français, a créé tout une sensation hier après-midi vers 3 heures rue Ste-Catherine.

Avant de descendre dans le cabinet de toilette, M. d'Albenas avait écrit une lettre à sa femme lui rappelant qu'il avait toujours été heureux avec elle, qu'il n'avait aucun reproche à lui faire, et que la raison qui le portait à s'ôter la vie, était tout simplement "le découragement".

LES OUVRIERS ET LE GOUVERNEMENT

Le Conseil Fédéré proteste contre la conduite des autorités fédérales qui semblent avoir adopté la politique d'ignorer complètement le travail organisé

Les ouvriers en métaux travaillent à se syndiquer, afin de former une section distincte

Le Conseil des Métiers et du Travail a enregistré hier soir un nouveau projet contre le gouvernement fédéral. C'est au sujet des chaussures que le gouvernement fait porter aux facteurs, aux instituteurs et à ses employés auxiliaires le costume.

Le Conseil des Métiers et du Travail a enregistré hier soir un nouveau projet contre le gouvernement fédéral. C'est au sujet des chaussures que le gouvernement fait porter aux facteurs, aux instituteurs et à ses employés auxiliaires le costume.



Sacré-Coeur de Jésus

L'une des dix magnifiques primes que le JOURNAL donne à ses lecteurs, sur paiement d'une année d'abonnement ou en échange de 10 Coupons du JOURNAL. Voir l'annonce en 3ième page.



GRANDEUR ET DECADENCE

Une ancienne Québécoise, petite-fille d'un noble Écossais, se meurt de misère et de désespoir dans un humble réduit à Denver, Col.

Marlée trois fois, elle est maintenant seule au monde, sans ressources et sans amis

Une dépêche de Denver, Colorado, nous apprend que Madame Georgina Stanley, qui a été trouvée privée de connaissance dans la maison où elle était morte le major Marshall H. Hurd, était une petite fille de Lord Kerscote, d'Inverness, Écosse.

LA MORT FAUCHE

Un sourd muet meurt à l'hôpital, et un vieillard est trouvé mort dans son lit, hier

Avant hier soir, la voiture d'ambulance au N° 363 rue St-Christophe pour un nommé Arthur Jones, journaliste, âgé de 49 ans, qui souffrait de pneumonie.

PLUS DE SOLEIL ET PLUS DE CHARBON

Notre population commence à se réjouir en voyant arriver les premiers jours du printemps et surtout la belle saison, car l'usage du charbon est moins nécessaire que pendant les rudes journées d'hiver.

MM. les Pharmaciens et Epiciers

MM. les Pharmaciens et Epiciers, qui voudraient vendre le TAROL recevront des échantillons de ce même remède pour être distribués GRATUITS à leurs clients.

Le mauvais temps en Europe

Brest 5.—On a appris que l'île de Sein, située sur la côte du Finistère, n'a eu aucune communication avec le continent depuis douze jours et qu'il n'y a plus de vivres dans l'île.

Coupon de Prime No 53. PORTRAIT EN COULEURS et Gravures de Salon, Jolis encadrements, Portraits au Crayon.

Vertical text on the right edge of the page, likely a continuation of an advertisement or a list of names.